

Des professeurs s'engagent pour le non

Nous, professeurs d'universités et membres d'instituts de recherche et d'études d'Europe (1), rejetons l'ébauche du projet de Constitution européenne décidée par la conférence intergouvernementale. Nous appelons les Parlements et citoyens des États membres à ne pas ratifier ce projet.

1) La nouvelle Constitution ferait en sorte que les décisions politiques soient prises sans concertation avec les citoyens. Au lieu de concentrer l'action de l'Union européenne sur ses véritables objectifs, définis pour elle et elle seule, cette nouvelle

Afin de mieux contrôler cette dynamique de centralisation européenne, nous avons besoin d'institutions qui ne s'intéressent pas, dans leur propre intérêt, à la centralisation de l'Europe.

4) La tâche première d'une Constitution est de définir les règles principales de l'ordre public dans le souci du bien-être de ses citoyens et de protéger ces derniers contre tout libre arbitre. Dès lors, ce projet de Constitution européenne apparaît trop complexe et confus pour répondre à cet objectif. Il en va notamment des questions

élémentaires concernant tant la perception - ou non - d'impôts par l'Union que la charte des droits fondamentaux.

Nous ne nions

certes pas le fait que ce projet comprenne, malgré tout, quelques éléments positifs. Ils restent cependant trop minoritaires. Nous regrettons que ce projet amplifie la distance entre les citoyens et les personnes, qui, en leur nom, agissent et détiennent le pouvoir. C'est pour toutes ces raisons que nous jugeons inopportun de le ratifier.

Nous regrettons que ce projet amplifie la distance entre les citoyens et les personnes

Constitution enlèverait à ses États membres et à leurs régions de plus en plus de responsabilité.

2) Cette Constitution permettrait alors aux institutions européennes de densifier davantage encore la réglementation entre les États membres ; la compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale ne s'en verrait que désavantagée. L'économie européenne a besoin de dérégulations, et non de réglementations supplémentaires.

3) En centralisant les décisions politiques, cette Constitution donne davantage de poids à l'État aux dépens des citoyens et ne respecte pas les différences internationales en matière d'attentes et de besoins des citoyens.

* (1) Cette déclaration a été signée suite à l'appel du Groupe constitutionnel européen par plus de 100 professeurs d'universités et des membres d'instituts de tous les pays d'Europe. Vous retrouverez la liste de tous les signataires sur le site Internet du European Constitutional Group : <http://admin.fnst.org>